

## **Compte-rendu de la première réunion du groupe de travail du vendredi 7 juillet 2006**

---

### **Etaient présents :**

- ◆ Mlle Pauline BARBOU, mission observation au CRPV-PACA ;
- ◆ M. Mustapha BERRA, mission observation au CRPV-PACA ;
- ◆ M. Rehda CALIFANO, directeur adjoint du service politique de la ville de la mairie de Salon-de-Provence ;
- ◆ M. Nicolas D'ANDREA, chargé d'études socio-économiques à l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise ;
- ◆ Mme Carina DECKER, chargée de mission politique de la ville au Conseil Régional PACA ;
- ◆ M. Cyril DELFOSSE, chargé de mission sécurité et prévention de la délinquance à la mairie de Miramas ;
- ◆ M. Robert DE VITA, chef de projet (secteur Notre-Dame-Limite) à la mairie de Marseille ;
- ◆ M. Marc ESPONDA, responsable observation et études socio-économiques à l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise ;
- ◆ Mme Suzanne FAUDON, chef de projet à l'INSEE-PACA ;
- ◆ Mme Amina LARBI, chef de projet sectoriel (Nice-Nord) à la mairie de Nice ;
- ◆ Mlle Carole LOUPIAC, mairie de Salon-de-Provence ;
- ◆ Mme Isabelle MARGUERITE, documentaliste au CRPV-PACA ;
- ◆ Mlle Laure PORTALE, chargée de mission capitalisation au CRPV-PACA ;
- ◆ Mme Liza THORN, agent de développement économique à la mairie d'Aix-en-Provence ;
- ◆ Mme Cécile VASQUEZ, agent de développement (secteur Notre-Dame-Limite) à la mairie de Marseille.

### **S'excusent :**

- ◆ M. Hervé CASTELLI, chargé de mission capitalisation et diffusion à Pays et Quartiers d'Aquitaine ;
- ◆ M. Laurent SAINT AMAN, chargé de mission évaluation à la mairie de Marseille ;

## Contexte :

Le Centre de Ressources pour la Politique de la Ville en région PACA a initié, en partenariat avec l'INSEE-PACA, une démarche d'observation des quartiers prioritaires depuis novembre 2004. Cette collaboration a donné lieu à la mise en ligne de données statistiques sur l'extranet du CRPV, et ce pour chacun des quartiers zonés politique de la ville de la région :

- ◆ RGP 1990-99
- ◆ Revenus fiscaux 2002
- ◆ ANPE au 31 décembre 2004
- ◆ Et prochainement CAF au 31 décembre 2004

Ceci n'est qu'une première étape. La rencontre du 7 juillet dernier était l'occasion de réfléchir à la suite de cette démarche d'observation des territoires prioritaires. Il est en effet nécessaire qu'elle perdure au-delà de l'actualité des CUCS et de la redéfinition de la géographie prioritaire, dans les trois années à venir notamment pour évaluer les politiques publiques mises en place.

Le groupe de travail ainsi constitué n'est donc pas uniquement un groupe chargé de définir les outils et les moyens d'observation : il aura pour mission de les suivre.

De cette première rencontre sont globalement ressortis trois éléments :

- 1- La nécessité de disposer de davantage d'outils de connaissance des quartiers ;
- 2- Le besoin d'être qualifié pour les comprendre et les exploiter au mieux ;
- 3- L'envie d'échanger et le besoin d'être accompagné pour l'observation locale...

## 1- Continuer à produire des outils de connaissance des quartiers prioritaires

Les données d'ores et déjà disponibles sur l'extranet du CRPV doivent être comprises comme le premier résultat de la démarche d'observation initiée par le CRPV et comme un appui à l'initiative locale. Le dialogue a permis de faire ressortir cinq lignes directrices pour la suite :

### a- Elargir la géographie prioritaire

Le CRPV, dans le cadre de sa convention avec l'INSEE, devrait élargir la production des données, actuellement disponibles et à venir, aux quartiers qui ne rentrent pas dans le dispositif « politique de la ville » pour le moment mais qu'il faut surveiller. Concrètement, il s'agirait des quartiers pressentis par le chef de projet pour intégrer les CUCS et qui ne seraient pas retenus (quartiers sortant ou potentiellement entrant dans le droit spécifique).

Pour évaluer la faisabilité d'une telle proposition, il a été convenu que certaines villes définiraient les quartiers concernés afin que le CRPV et l'INSEE évaluent la charge de travail supplémentaire que cela représente. On estime qu'une quarantaine de quartiers seraient concernés (soit environ un par ville), venant s'ajouter aux 268 déjà inscrits dans le tableau de bord.

### b- Veiller à l'actualisation des données existantes

Il est important de veiller à actualiser les données. Il a été souligné lors de cet échange tout le recul qu'il faut prendre vis à vis, notamment, du dernier recensement de la population. En réalité, nous ne connaissons pas des choses élémentaires telles que le nombre d'habitants ou le taux de chômage dans les quartiers puisque les seules données disponibles datent de 1999.

Le nouveau recensement général de la population ne produira de données qu'à partir de 2008. Une actualisation des données CAF et ANPE est possible et prévue chaque année. En revanche, l'actualisation annuelle des données revenus ne présente pas d'intérêt étant donnée leur stabilité. Elles seront donc mises à jour tous les 3 ans.

### c- Mettre à disposition de nouvelles sources statistiques

L'apport de nouvelles sources statistiques dans la connaissance des quartiers ainsi que leur pertinence ont été discutés ce jour. Sont ressorties les sources suivantes, reste à étudier la faisabilité de leur collecte :

- ◆ Enquête sur le Parc Locatif Social, réalisée annuellement par les bailleurs sociaux ;
- ◆ Données SIRENE ;
- ◆ Données ANAH sur le parc privé ;
- ◆ Données Filocom, pour les disparités des revenus des ménages,
- ◆ Données de l'éducation nationale.

### d- Mettre à disposition la littérature grise

D'autre part, la littérature grise est une source importante de connaissance des quartiers et de leur environnement qu'il ne faut pas négliger, et notamment : Les contrats de ville, PLU, PDU, PEL, études préalables à la réalisation d'OPAH...

### e- Contextualiser ces données « brutes »

Il est évidemment impossible de réduire les populations, le cadre bâti, les acteurs, les actions et évolutions qui sont à l'œuvre au sein de ces territoires aux seules données statistiques, très importantes et utiles certes, mais forcément très réductrices. Les données « brutes » doivent être contextualisées. Pour aller dans ce sens, il a été convenu d'élaborer un document synthétique (environ 4 ou 5 pages) portant le nom provisoire de « portrait de quartier », dont le but est d'articuler les connaissances statistiques et les connaissances de terrain. La question de l'utilité d'un tel document a été soulevée, et notamment par les chefs de projets car ils connaissent très bien les territoires sur lesquels ils interviennent, et évidemment davantage que ce qui sera écrit en quelques pages. Pour autant, le tableau suivant a été arrêté, il synthétise l'intérêt et l'utilité du « portrait de quartier » pour chacun des acteurs de la politique de la ville en région PACA.

	Etat	CR – CG	Coll. Locales	Equipes op.	Autres acteurs locaux (assos..)	CRPV	Habitants
Outil de <b>connaissance</b> partagée	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘
Outil de <b>capitalisation</b>						✘	
Outil de <b>comparaison</b> (si identique)	✘	✘	?				
Outil d' <b>évaluation</b> (si mis à jour)	✘	✘	?				
Outil de <b>décision</b>	✘	✘	?				
Outil de <b>mise en réseau</b> (si dynamique)				✘	✘		
Outil de <b>démocratie locale</b> (si diffusé)	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘
Outil de <b>communication</b> (si accessible)			✘	✘			

**Utilité du « portrait de quartier »  
Pour qui ? Pour quoi ?**

✦ **Le contenu du « Portrait de Quartier » :**

Il est composé de deux parties :

D'une part, la synthèse des données statistiques existantes et produites par l'INSEE. Il s'agit d'effectuer une sélection parmi les indicateurs du document de l'INSEE intitulé « diagnostic de quartier », sachant que la totalité de ce document sera mis à disposition. Les indicateurs retenus pour le moment pour intégrer le « portrait de quartier » sont, toujours comparés avec la commune et le total des quartiers prioritaires de la commune, les suivants (provenant de sources multiples) :

<b>DEMOGRAPHIE</b>	Population totale Nombre moyen de personnes par logement Taux de couverture des fichiers CAF
<b>REVENUS</b>	Part des ménages imposés Revenu médian des ménages Revenu médian des allocataires CAF Nombre d'allocataires CAF dont à bas revenus (%) dépendants à 50% et + des prestations (%) dépendants à 75% et + des prestations (%) dépendants à 100% des prestations (%) Taux de bénéficiaires de minimas sociaux (RMI, API, AAH) Nombre d'allocataires CAF à bas revenus dont familles monoparentales (%) dont personnes seules (%) dont familles nombreuses (%)
<b>LOGEMENT</b>	Nombre de logements Taux de logements locatifs HLM Nombre moyen de personnes par pièce Statut d'occupation des résidences principales Taux de vacance de longue durée dans le parc social Taux de mobilité dans le parc social Période de construction des logements sociaux Part d'allocataires CAF en situation d'impayés
<b>EMPLOI, CHOMAGE, QUALIFICATION</b>	Déplacements travail / domicile Taux de chômage Part des demandeurs d'emploi sans formation ni qualification Taux de moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi cat.1 Taux de chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi cat.1
<b>TISSU ECONOMIQUE</b>	Nombre d'établissements Nombre d'établissements créés Taux d'emploi sur place

Toutes ces données seront contextualisées dans le « portrait de quartier ».

D'autre part, la production de données d'ordre plus qualitatif telles que :

- L'histoire du quartier
- Une photographie
- Une carte de situation problématisée : localisation du quartier par rapport au centre ville, axes principaux de communication, voies piétonnes, arrêts de bus, de tramway...
- Un plan masse : occupation du sol, principaux équipements...
- La typologie du logement : public/privé, hauteur du bâti, état...
- Les commerces et services présents sur le quartier ou le cas contraire, la distance ou le temps pour y accéder s'ils sont répartis dans d'autres quartiers de la ville
- Le tissu associatif : associations en présence et rôle
- L'image du quartier : qualité de vie, lien social, sécurité...
- L'historique de l'intervention publique
- Les enjeux principaux (deux ou trois) et les actions correspondantes
- Les équipes opérationnelles en place
- Les dispositifs en œuvre sur le quartier (ZEP, ASV, plan de sauvegarde...)

### ◆ **Le mode de remplissage du « portrait de quartier »**

L'idée c'est de produire un « portrait de quartier » type, c'est à dire identique pour l'ensemble des territoires zonés politique de la ville dans la région. Diverses sources seront mobilisées pour remplir cette maquette :

- L'INSEE bien sur, pour la production des indicateurs statistiques ;
- Les chefs de projet, par l'intermédiaire d'un entretien ou d'un questionnaire ;
- La littérature grise...

Afin de déterminer précisément la manière dont seront remplis les « portraits de quartier » et les moyens humains et financiers que cela suppose, la maquette type sera testée sur quelques quartiers de la région. Les villes de Miramas, Salon-de-Provence, Marseille et Nice se sont proposées. Reste à déterminer avec les chefs de projet les quartiers en question.

### ◆ **Le format et la diffusion du « portrait de quartier »**

Deux modes de diffusion ont été envisagés :

Une diffusion dynamique, probablement par mise en ligne sur l'extranet du CRPV. Dynamique car il serait intéressant de pouvoir accéder aux « portraits de quartier » par territoire bien sur mais aussi par thématique. Cela présente plusieurs avantages : une possibilité de mise à jour régulière, une mise en réseau des acteurs et la protection des données non diffusables par un code d'accès (secret statistique).

Pour autant, le « portrait de quartier » doit rester un outil de démocratie locale et de communication. Ainsi, il est essentiel de prévoir une sortie papier pour le grand public, en tenant alors compte des modalités de confidentialité. On peut donc envisager la création de deux « portraits de quartier » : un pour les acteurs de la politique de la ville et un autre pour les habitants. Cette sortie papier pourra être une fiche par quartier, un atlas communal, départemental ou régional.

Dans tous les cas, pour rester un outil accessible de connaissance, de démocratie, de comparaison, de décision et de communication, le « portrait de quartier » ne devra pas excéder les quatre pages.

### ◆ **La mise à jour du « portrait de quartier »**

Compte tenu de la charge de travail que la création de 268 « portraits de quartier » représente et des moyens dont le CRPV dispose, il n'apparaît pas réaliste, ni même pertinent, de l'actualiser tous les ans. Ainsi, l'idéal serait de réaliser l'ensemble des « portraits de quartier » l'année prochaine, au temps 1 des CUCS et de les actualiser dans 3 ans, avant la reconduction des contrats.

## **2 – Comprendre les outils pour les exploiter au mieux**

Un besoin de qualification a été très clairement formulé. Il s'agit de comprendre les indicateurs statistiques afin de pouvoir les exploiter au mieux : comprendre leur définition, leur pertinence, leur limite, leur utilité, leur portée, leur traitement, leurs possibilités d'analyse. Dans ce sens, une grille d'analyse des indicateurs statistiques doit être créée.

En parallèle, le premier travail pour le CRPV consiste à déterminer précisément les besoins. La qualification pourrait être assurée, entre autres, par l'INSEE et l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise. L'idée est de réaliser trois journées de formation selon les niveaux de connaissance dans le domaine statistique. Celui dont les compétences dans ce domaine sont très limitées participerait aux trois journées. Celui qui possède déjà un bon bagage théorique ne participerait qu'à la troisième journée, portant davantage sur l'analyse.

## **3 – Etre accompagné dans la mise en œuvre de l'observation locale**

La démarche d'observation des territoires prioritaires initiée par le CRPV à l'échelle régionale doit permettre de catalyser les initiatives locales. En effet, l'appui proposé est double : d'une part, le CRPV fournit des données à l'échelle infra-communale et, d'autre part, il offre un soutien méthodologique au montage d'un observatoire. Le partage des expériences locales et des difficultés rencontrées doit permettre de faire émerger une culture commune d'observation.

Un guide méthodologique d'observation sera construit dans les mois qui suivent. Il sera alimenté par le partage des expériences locales : mairie de Miramas et mairie de Salon-de-Provence notamment. Au-delà des aspects techniques, seront également intégrées dans ce guide les possibilités de partenariat et de financement.

Il est également nécessaire de se pencher sur la question de l'articulation entre le dispositif régional et les dispositifs locaux d'observation. De même, on ne peut pas dissocier l'observation des territoires prioritaires de l'évaluation des politiques publiques.

### **Conclusion :**

Cette première réunion a permis d'arrêter une ligne directrice et de délimiter le travail qui reste à accomplir pour aller vers une véritable connaissance des territoires prioritaires, à l'échelle régionale comme à l'échelle locale. La prochaine réunion est envisagée courant octobre. S'il n'est pas possible d'associer directement tous les acteurs de la politique de la ville de la région à cette démarche, il n'en reste pas moins que tous devraient être intéressés par cette question de l'observation. C'est pourquoi le débat du 7 juillet dernier doit être diffusé plus largement et que toutes les remarques, expériences et questions qui seront formulées, peu importe leur provenance, devront être intégrées et prises en compte.

### **Contacts :**

Pauline Barbou  
Tél : 04 96 11 51 23  
pauline.barbou@crpv-paca.org

Mustapha Berra  
Tél : 04 96 11 51 21  
mustapha.berra@crpv-paca.org